CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91094** **VALABLE JUSQU'AU** **02/08/2025**

ÉDITÉ LE **23/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2008
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 19/06/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **508 106 655 00022**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 29044
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 205373182003
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 205373182003

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : **SOULIS JEROME**

26 TER HAMEAU DES BEZARDS
45290 BOISMORAND

Téléphone : 02 38 31 80 23 **Fax :**
Portable : 06 71 70 15 03

Site Internet :
E-mail : ets.jerome.soulis@orange.fr

Responsabilité légale :
SOULIS JÉRÔME CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/07/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	31/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	31/01/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.